UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE

La Commission

Département du Développement de l'Entreprise, des Mines, de l'Energie et de l'Economie Numérique

---

Le Commissaire

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°0005/2026/AMI/DEMEN/UEMOA

POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS CHARGE DE LA CONCEPTION ET DU DEPLOIEMENT D'UN OBSERVATOIRE REGIONAL DU NUMERIQUE DANS L'ESPACE UEMOA

1. La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), dans le cadre de l'exécution de son Budget 2026, envisage de recruter un Cabinet de Consultants chargé de la conception et du deploiement d'un Observatoire du numérique dans l'espace UEMOA.

2. L'objectif global :

L'objectif global est de concevoir et développer une plateforme pérenne, interopérable, évolutive et sécurisée, répondant aux ambitions de l'Observatoire régional du numérique de l'UEMOA en matière de collecte, de traitement, d'analyse, de production, et de diffusion d'indicateurs stratégiques sur le développement du numérique dans les huit (8) États membres, de l'Union.

3. De façon spécifique, la mission du Cabinet de consultants consiste à :

- Faire un benchmark des Observatoires nationaux des Etats membres de l'UEMOA et ceux d'autres pays avancés ;

- Mettre en place une solution technique sécurisée et conforme pour la gestion des données numériques, leur saisie, stockage, traitement (avec des outils d'analyse/dataviz), visualisation, analyse, publication et accessibilité, en y intégrant notamment :
  - Architecture modulaire et évolutive ;
  - Interface claire, navigation intuitive et respect des standards UX ;
  - Accessibilité (WCAG) pour une inclusion garantie ;
  - Sécurité renforcée, login sécurisé (HTTPS + recapta ou captcha) ;
  - Possibilité d'ajouter des fonctionnalités sans refondre tout le système.

- Elaborer un Cahier technique complet de la plateforme
  - Description de l'architecture technique et des spécifications fonctionnelles et techniques ;
  - Description des configurations nécessaires pour garantir la durabilité, la performance, les paramétrages et configurations et la sécurité de la plateforme ;
  - Fournir un guide d'installation, de déploiement et toutes documentations nécessaires pour assurer la pérennité et l'évolutivité de la plateforme y compris les procédures pour la mise à jour des données et la gestion d'accès.

- Élaborer un manuel d'utilisation clair et détaillé destiné aux parties prenantes
    - Fournir un manuel de maintenance comprenant le plan de maintenance préventive et corrective, les procédures de sauvegarde et restauration, etc. ;
    - Spécifier les fonctionnalités ;
    - Rédiger un guide technique et fonctionnel pour la gestion quotidienne de la plateforme ainsi qu'un un manuel d'exploitation et d'administration de la plateforme ;
    - Elaborer un guide d'installation et de déploiement.

- Organiser des sessions de formation pratiques pour les équipes de la Commission et les parties prenantes, accompagnées de supports pédagogiques adaptés ;

- Intégrer des fonctionnalités essentielles de la plateforme pour assurer son efficacité, sa durabilité, son interopérabilité notamment :
    - Reporting et analyse ;
    - Front-Office responsive design ;
    - Back-office (comptes utilisateurs pour la fourniture des données et la publication de documents) ;
    - Tableaux de bord, graphiques et téléchargements des rapports ;
    - Moteur de recherche avancé ;
    - Suivi l'évolution des infrastructures, services numériques, usages et innovations ;
    - Construction des pages associées ;
    - Elaboration de templates avec extraction sous forme de PDF et CSV ;
    - Publication des données PDF mis à disposition au téléchargement ;
    - Visualisations via de données brutes chargées (format CSV) avec les graphiques sous forme de camembert, histogramme, etc.

- Elaborer un rapport de mission des activités réalisées et recommandations pour la pérennisation de la plateforme.

4. La durée totale prévue pour l'exécution de la mission est de cent quatre-vingts (180) jours calendaires.

5. En vue de la constitution de la liste restreinte et pour une Demande de Propositions ultérieure, le Président de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine invite les Cabinets à manifester leur intérêt à fournir les prestations ci-dessus décrites.

6. Les Cabinets intéressés sont invités à produire, dans leurs dossiers de manifestation d'intérêt, toutes références et tous documents permettant d'apprécier leurs expériences et expertises dans ces prestations. Ils devront notamment fournir les informations attestant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations (brochures, références relatives à l'exécution de contrats analogues, moyens matériels, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des compétences nécessaires, etc.).

7. La Commission de l'UEMOA se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.

8. L'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux règles et procédures définies par la réglementation en vigueur à l'UEMOA notamment le Règlement d'exécution n° 001/2020/COM/UEMOA du 24 février 2020 relatif aux règles de passation, d'exécution, de réception et de règlement des marchés des Organes de l'UEMOA.

9. Les appréciations porteront notamment sur l'expérience générale du Cabinet, l'expérience spécifique et la connaissance de la région sur la base des critères ci-après :

Critères d'évaluation	Notes pondérées maximum
1 - « Expérience générale du Cabinet »	**30**
2 - « Expérience spécifique du Cabinet »	**60**
3. Connaissance de la région (Etats membres de l'UEMOA)	**10**
Total des points	**100**

10. Pour tous renseignements, veuillez contacter :

- **M. Amadou Moustapha NDIAYE** - Tél. : +226 25 42 50 60, Email : amndiaye@uemoa.int ;
- **M. Wendkèta Adolphe KABORE** - Tél : +226 25 42 51 34, Email : wakabore@uemoa.int.

Aux jours et heures suivants :

- **Du lundi au vendredi, de 07H30 minutes à 12H30 minutes et de 13H30 minutes à 16H30 minutes ;**

11. Les manifestations d'intérêt, rédigées en langue française, doivent être fournies sous format papier A4, en trois (03) exemplaires, **ainsi que sous format numérique sur clé USB**. Elles peuvent être envoyées par la Poste ou déposées au bureau du courrier de la Présidence de la Commission de l'UEMOA, à l'adresse suivante : 380 Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO ; 01 BP 543 Ouagadougou 01 - Burkina Faso au plus tard **le vendredi 25 septembre 2026 à 12 heures 30 minutes précises, heure locale**.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à **15 heures 30 minutes** au 1er étage du complexe administratif de l'UEMOA sis à Ouaga 2000. Les représentants des cabinets ou des groupements de cabinets devront être **munis d'un mandat pour prendre part à l'ouverture des plis**.

L'enveloppe contenant la manifestation d'intérêt devra être scellée et porter visiblement la mention : « **Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un Cabinet pour la conception et le deploiement d'un Observatoire du numérique dans l'espace UEMOA** ».

Le Commissaire chargé de l'intérim



Pr Filiga Michel SAWADOGO